



LA LETTRE AUX LOCATAIRES

**opac
savoie**

Acteur de l'habitat
100 % savoyard

N° 155 - OCTOBRE 2020



UN NOUVEAU SYSTÈME COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE

À la fin du mois de décembre 2020, l'OPAC DE LA SAVOIE va faire évoluer son organisation financière et passer en comptabilité commerciale. Concrètement, ce ne sera donc plus le TRÉSOR PUBLIC qui percevra les loyers et effectuera les paiements.

En fonction du mode de paiement du loyer, ce changement pourra avoir quelques incidences pour :

- Les locataires ayant **l'habitude de venir payer leur loyer en espèces** à la trésorerie de l'OPAC DE LA SAVOIE **ne pourront plus le faire à compter du 1^{er} janvier 2021**. Il faudra donc anticiper et choisir un nouveau mode de paiement parmi ceux proposés pour le règlement du loyer de janvier 2021.
- Les locataires ayant l'habitude d'effectuer un virement devront veiller à **modifier les coordonnées bancaires** pour que leur règlement

soit versé sur le compte de l'OPAC DE LA SAVOIE. Ces nouvelles coordonnées bancaires figureront au verso de l'avis d'échéance.

- Les locataires payant par chèque bancaire ou TIP devront **envoyer par voie postale** le règlement à l'adresse indiquée sur leur avis d'échéance.
- **Les locataires ayant mis en place un prélèvement mensuel ne verront aucune incidence.** Les prélèvements continueront à s'effectuer chaque mois de façon automatique et sécurisée.

NOUVEAU !

À partir de janvier 2021, il sera possible de régler son loyer en ligne à l'aide d'une carte bancaire en se connectant à son Espace Locataire. Comme pour tous les paiements en ligne effectués dans la vie quotidienne, la transaction sera rapide, tracée et sécurisée.

LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL, LA SOLUTION SIMPLE ET PRATIQUE POUR PAYER SON LOYER À L'OPAC DE LA SAVOIE

LES 4 +

- Inutile de se déplacer,
- Démarche gratuite,
- Opération sécurisée,
- Aucun risque d'oubli et donc de relance par les équipes chargées du recouvrement.

Le point de vigilance : vous assurer que votre compte bancaire est suffisamment approvisionné au moment où le prélèvement automatique va être effectué.

Renseignements : prelevementauto@opac73.fr



SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ : DES INFORMATIONS IMPORTANTES À RENVOYER

Conformément à la réglementation en vigueur, l'OPAC DE LA SAVOIE a l'obligation d'analyser chaque année la situation familiale et financière des locataires ne bénéficiant pas de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

L'objectif est d'analyser si la situation a évolué et, éventuellement, de déterminer le montant du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) qui vous sera facturé.

L'OPAC DE LA SAVOIE va vous adresser très prochainement un questionnaire et une notice explicative. Merci de veiller à **remplir ce questionnaire de façon complète et précise et le renvoyer impérativement avant le 9 novembre 2020**, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

Pour rappel, en cas d'absence de réponse dans le délai défini, une indemnité légale forfaitaire sera appliquée de façon automatique.

Pour toute question sur cette enquête SLS, n'hésitez pas à contacter l'antenne de l'OPAC DE LA SAVOIE à laquelle vous êtes rattaché(e).



COVID19 : RESTEZ VIGILANTS !

Lors de votre venue dans nos locaux ou lorsqu'un agent de l'OPAC DE LA SAVOIE intervient dans votre logement, nous vous remercions de respecter les règles de sécurité sanitaire suivantes :

- portez un masque de protection,
- munissez-vous de votre propre stylo,
- respectez les distances avec nos agents.

Il est essentiel
de tous nous
protéger !



UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'OPAC DE LA SAVOIE

Depuis le 1^{er} septembre 2020, l'OPAC DE LA SAVOIE a un nouveau Directeur général. Monsieur Fabrice HAINAUT succède à Monsieur Charles VINIT qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Connaissant bien le secteur du logement social pour avoir dirigé plusieurs années l'Office Public de l'Habitat du Puy de Dôme et la coopérative Clerdôme, il aura à cœur de poursuivre les missions de l'OPAC DE LA SAVOIE notamment en faveur d'un habitat de qualité pour tous les savoyards, à la fois accessible, confortable et respectueux de l'environnement.

CRÉDITS : SERVICE COMMUNICATION DE L'OPAC DE LA SAVOIE - ILLUSTRATIONS : STUF • AGENCE D'ORIGINE • RCS 381 422 864 - OCTOBRE 2020